

PEDAGOGIE

RAPPORT DU SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

POUR L'ANNÉE 1913-14

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 15 décembre 1914.

L'HONORABLE M. DÉCARIE,
Secrétaire de la province,
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur le développement de l'Instruction publique dans la province pour l'année scolaire qui s'est terminée le 30 juin, et je vous prie de vouloir bien le soumettre à la Législature.

Au cours de l'année dernière, un grand honneur a rejailli sur le Conseil de l'Instruction publique par l'élévation de l'un de ses membres, l'archevêque de Québec, à la très haute dignité de Cardinal de l'Église catholique, et sur deux de nos maisons d'éducation, l'École normale Laval qui s'honore d'avoir eu ce prélat comme principal et l'Université Laval dont il fut l'un des professeurs éminents, et dont il est aujourd'hui le chancelier.

C'est la deuxième fois que Sa Sainteté le Pape daigne appeler le titulaire du siège métropolitain de Québec à faire partie du Collège des Cardinaux et la nomination à ce poste élevé de Son Eminence le Cardinal L.-N. Bégin, ne pouvait manquer de réjouir le peuple canadien tout entier.

LE DESSIN

Les résultats généraux obtenus par notre organisation de l'enseignement du dessin sont de plus en plus satisfaisants.

Tandis qu'autrefois cet enseignement n'était donné que dans quelques écoles, à quelques élèves seulement et le plus souvent hors des heures de classe, il se donne aujourd'hui presque partout, aux petits et aux grands élèves, chaque semaine et durant les heures réglementaires des classes.

Sauf de rares exceptions, il consistait auparavant en des copies serviles et sans portée, de gravures, de lithographies ou d'enluminures. Maintenant, les élèves travaillent à peu près exclusivement d'après nature ou